

LA TRAVERSEE BLANCHE EDITION 2013

La 7ème édition de la traversée blanche nous conduit cette année d'Anglards de Saint-Flour à Saint-Georges.

Située à quelques encablures de St-Flour sur l'A75, la commune de St-Georges s'étend sur une superficie de 3314 hectares. Un espace à vocation essentiellement agricole qui dispose aussi d'une zone d'activités commerciales et artisanales en plein essor.

Au sein de ce vaste territoire, le bourg de St-Georges, bâti sur un promontoire, domine les gorges baignées par l'Ander et le Viadeyres. Le village, pittoresque, réunit de nombreuses associations (amis du Pirou, 3^{ème} Age, Team Abarth, chasse...). Le club de foot, avec 3 équipes, dont une féminine et l'association sports et loisirs en sont les fers de lance et le symbole d'une collectivité territoriale dynamique, à la fois tournée vers l'avenir et désireuse de préserver ses spécificités liées à la pleine nature. Dans cet environnement, la GTMC (Grande Traversée du Massif Central à VTT), le réputé GR4, (fleuron de la randonnée) et autres PR tissent un réseau d'itinéraires autour duquel se découvre un riche patrimoine naturel, historique et architectural.

Le circuit d'interprétation, tracé dans la forêt du Pirou ; les vestiges du Plateau de Mons (Dolmen et Tumuli) évoquant l'époque de la protohistoire et du néolithique ; le château de Varillettes, classé aux monuments historiques et l'église de St-Georges, datant du 15^{ème} siècle, sont l'illustration de la valeur des nombreuses curiosités communales.

Au détour de ces belles balades, on s'attardera dans l'un des bons restaurants que compte la commune pour y apprécier une cuisine généreuse et élaborée. Les amateurs de gastronomie authentique solliciteront, quant à eux, le comité d'animation de la commune, grand ambassadeur de la potée Auvergnate cuite au feu de bois !

La Traversée Blanche s'invite sur ce territoire propice aux escapades sportives. Elle quitte la commune d'Anglards dont la population a réservé un accueil très chaleureux aux 630 participants de l'édition précédente. La randonnée de village en village continue son périple pour découvrir une autre facette du Pays de St-Flour. L'itinéraire, long soit de 11,5 km soit de 9.5 km (à choisir non loin de l'arrivée) se faufile entre surplombs et vallées encaissées. La croix de St-Roc, où l'on allait naguère en procession le dimanche après l'assomption ; le Hameau d'Orceyrolles, réputé pour son jardin botanique ; le site du bout du monde, avec ses murs d'escalade ; la croix de St-Michel ; les panoramas sur St-Georges et la montée inédite vers la bourgade jalonnent ce parcours bien conçu et sans difficulté majeure.

Les randonneurs qui appréhendent les distances de 9,5 et 11,5km propres à la TB, peuvent se rabattre sur le circuit de 6km tracé autour de St-Georges. De beaux points de vue sur l'acropole sanfloraine font le décor de cette superbe promenade...

Au terme de ce grand rendez-vous des amateurs de pleine nature, nous partagerons à St-Georges un bon moment de convivialité avec la traditionnelle collation offerte par la municipalité. A cette occasion, nous clôturerons une journée placée sous le signe de la découverte qui nous aura également réunis pour une action collective et amicale au service des autres.

TB TRAVERSEE BLANCHE GRANDE RANDONNEE EN PAYS DE SAINT-FOUR

Un rendez-vous nature de villages en villages en faveur du handicap

DIMANCHE 24 FEVRIER 2013

ANGLARDS DE ST FLOUR → SAINT-GEORGES

9,5^{ou} 11,5
Km Km
parcours communs



A chacun sa formule : Marche, Footing, VTT...



Renseignements à l'OMJS :
Tel : 04 71 60 16 00 Mail : contact@omjs.fr

BULLETIN DE PARTICIPATION (individuel ou collectif)

NOM :

Nbre de participants :

Ville ou Club :

Discipline choisie

Marche VTT Footing

Tarif d'inscription libre
au profit de la délégation départementale



Tentez l'aventure !!!

La Traversée Blanche est une randonnée hivernale organisée par le club Sport Nature du Pays de Saint-Flour. L'OMJS, le Service Événementiel de la Ville de Saint-Flour, la Communauté de communes du Pays de Saint-Flour et le Conseil Général du Cantal soutiennent ce séduisant projet.

D'abord, ce grand rendez-vous des amateurs de pleine nature se démarque de par son itinéraire qui consiste à relier par étapes toutes les communes du Pays de Saint-Flour. Cette formule inédite s'ouvre chaque année vers de nouveaux horizons et part à la rencontre d'un riche patrimoine et d'un monde rural très attaché à son territoire. Ensuite, l'évènement se caractérise du fait de sa programmation prévue en saison hivernale. Les incertitudes du temps, le terrain parfois enneigé et les paysages insolites apportent une touche d'aventure à la Traversée Blanche !

Enfin, l'autre particularité marquante de la Traversée Blanche concerne la bonne action menée en faveur de la recherche médicale et du handicap. A cette occasion, organisateurs, partenaires et participants, fidèles à l'évènement, unissent leurs efforts pour la réussite d'une belle aventure sportive et humaine.

Recommandations La Traversée Blanche est accessible à tous.

Néanmoins, une condition physique correcte est nécessaire pour participer dans de bonnes conditions à ce remarquable périple. Pour votre confort, partez bien équipés, avec des vêtements et des chaussures adaptés aux disciplines de pleine nature. Enfin, emportez une petite bouteille d'eau, une barre de céréales ou quelques fruits secs en attendant le ravito situé à mi-parcours et la collation servie à l'arrivée.

Le Programme

Au départ d'ANGLARDS
Salle polyvalente

La Traversée Blanche : 11,5/9,5 Km
ANGLARDS → ST-GEORGES

La Gazelle (croix de St-Roch), Orceyrolles,
Le Bout du Monde (ravito), St-Michel,
Les Couteliers, Les Fabres, St-Georges

Au départ de ST-GEORGES
Salle Polyvalente

Le Parcours Familial : 6 km
ST-GEORGES → ST-GEORGES

Circuit autour de ST-GEORGES
Vue sur la Margeride, les gorges de
l'Ander et de Viadeyres et la cité
médiévale de St-Flour

Inscriptions et départs : de 13h15 à 14h30

- Arrivée : Salle polyvalente de ST-GEORGES

Accueil des participants par la commune
(Boissons chaudes, pâtisseries...)

- 17h : Remise du chèque par Monsieur le maire
de ST-GEORGES au représentant de la délégation
départementale



Traversée Blanche, précision :

Afin de limiter le nombre de rotations par bus entre les deux villages, merci aux automobilistes de respecter cette consigne qui consiste à déposer d'abord les occupants de leur véhicule au point de départ situé à Anglards de St-Flour.

Les chauffeurs partent ensuite stationner leur voiture sur le site d'arrivée à St-Georges. Des navettes permettant de rapatrier les chauffeurs à Anglards de St-Flour sont prévues à partir de 13h15.



En cas de conditions climatiques très difficiles, la Traversée Blanche pourrait se cantonner sur un circuit tracé autour de St-Georges.

INFO PLUS... Le tracé emprunte de nombreuses parties privatives dont l'autorisation de passage est donnée uniquement pour la Traversée Blanche. Le parcours est repéré avec de la rubalise et du marquage au sol. Au terme de la randonnée, le terrain est restitué débalisé et clôtures fermées.

Renseignements à l'OMJS :

Tel : 04 71 60 16 00 Mail : contact@omjs.fr